N/2024 **COMITE SOCIAL ECONOMIQUE AUBERT & DUVAL**

Camping « Le Florida » : Sainte Marie La Mer

Informations sur les Locations : *Chalets, Mobil-Home, Mobil-Bambis et Astria.*

Les séjours ont lieu du **SAMEDI APRES-MIDI à 14 h 00 au SAMEDI MATIN à 10 h 00.**
« L'INVENTAIRE SE FERA A VOTRE DEPART »

VOUS DEVEZ APPORTER VOTRE COUCHAGE

(Draps, couvertures, sacs de couchage, traversins)

Cautions demandées à votre arrivée (à verser en chèque ou espèces) :

- **150 € pour la location.**
- **15 € pour la télécommande de la barrière.**
- **15 € pour l'adaptateur en camping libre.**
- **5 € pour la clé de nuit.**

Pour un bon déroulement de votre séjour, quelques règles doivent être observées :

L'inventaire se fait le jour de votre départ et par conséquent, celui-ci est réalisé quelques heures avant votre arrivée.

❖ **Dès la prise de possession des locations :**

- Signalez immédiatement ou sous 24 heures toute anomalie au responsable du camping, objets manquants ou détériorés. Passé ce délai nous pourrons estimer que vous êtes responsable des détériorations.
- Une feuille d'inventaire se trouve dans le livret d'accueil qui vous permettra de vérifier le matériel.

❖ **Pendant votre séjour :**

- Nous vous demandons d'utiliser le matériel et les équipements avec le plus grand soin.
- Toute dégradation, détérioration, disparition ou casse (sauf cas de force majeure ou vol avec effraction), resteront à votre charge.
- La caution versée ne sera alors restituée qu'après réparation du préjudice causé.
- Une somme de 40 € sera retenue si l'hébergement n'est pas restitué propre.

❖ **A la fin de votre séjour :**

- Prenez soin de regarder à l'intérieur de tout le matériel électroménager et les placards, pour ne rien oublier.
- Nous vous demandons de bien nettoyer les installations avant le départ.
- Un aspirateur est mis gratuitement à votre service à la réception, pour effectuer le nettoyage.
- Pour plus de fluidité lors de votre départ, ***soldez la veille votre séjour si vous en avez la possibilité, mais aussi pour fixer l'heure où l'inventaire pourra être effectué.***
- L'installation doit être libérée avant 10 heures impérativement.

- Attention, tous les animaux sont strictement interdits en location.
Aucune dérogation ne sera autorisée, sous peine de vous voir refuser la location.
Pensez à prendre vos dispositions à leur égard avant votre départ.
- Dans toutes les locations il est strictement interdit d'installer une toile de tente sur l'emplacement.